



Parlement francophone bruxellois
(Assemblée de la Commission communautaire française)

Commission du Budget, de l'Administration,
des Relations internationales et des Compétences résiduelles

Bulletin des travaux

Lundi 4 novembre 2013

La commission s'est réunie à 14 h 09 sous les présidences successives de Mme Anne Herscovici, doyenne d'âge, et de M. Hamza Fassi-Fihri, président.

1. Election du Bureau

Décision

- A l'unanimité des 12 membres présents, la commission a élu M. Hamza Fassi-Fihri en qualité de président de la commission, ainsi que M. Eric Tomas et M. Emir Kir respectivement en qualité de premier et deuxième vice-présidents de la commission.

2. Projet de décret portant assentiment au Protocole facultatif à la Convention relative aux droits de l'enfant établissant une procédure de communications, adopté à New York le 19 décembre 2011
94 (2012-2013) n° 1

Décisions

- M. Vincent Lurquin a été désigné en qualité de rapporteur.
- La commission a entendu l'exposé de M. Rachid Madrane, ministre en charge des Relations internationales.
- La commission a mené une discussion générale.

- La commission a examiné les articles.
 - L'article premier a été adopté à l'unanimité des 12 membres présents.
 - L'article 2 a été adopté à l'unanimité des 12 membres présents.
- La commission a adopté le projet de décret à l'unanimité des 12 membres présents.
- Il est fait confiance au président et au rapporteur pour la rédaction du rapport.

3. Projet de décret portant assentiment au Protocole facultatif se rapportant au Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels, adopté à New York le 10 décembre 2008

95 (2012-2013) n° 1

Décisions

- M. Vincent Lurquin a été désigné en qualité de rapporteur.
- La commission a entendu l'exposé de M. Rachid Madrane, ministre en charge des Relations internationales.
- La commission a mené une discussion générale.
- La commission a examiné les articles.
 - L'article premier a été adopté à l'unanimité des 12 membres présents.
 - L'article 2 a été adopté à l'unanimité des 12 membres présents.
 - L'article 3 a été adopté à l'unanimité des 12 membres présents.
- La commission a adopté le projet de décret à l'unanimité des 12 membres présents.
- Il est fait confiance au président et au rapporteur pour la rédaction du rapport.

Prochaine réunion : lundi 18 novembre 2013 à 14 h 00, sur convocation.

Membres présents : M. Mohamed Azzouzi (remplace M. Emir Kir), M. Mohamed Daïf (supplée M. Eric Tomas), M. Emmanuel De Bock, M. Hamza Fassi-Fihri (président), Mme Anne Herscovici, M. Vincent Lurquin, M. Christian Magéus (supplée M. Alain Hutchinson), M. Emin Ozkara (remplace M. Philippe Close), Mme Martine Payfa (remplace M. Serge de Patoul), M. Philippe Pivin, Mme Magali Plovie (supplée M. Aziz Albishari) et M. Gaëtan Van Goidsenhoven.

Membres absents : M. Aziz Albishari (suppléé), M. Philippe Close (remplacé), M. Serge de Patoul (excusé et remplacé), M. Alain Hutchinson (excusé et suppléé), M. Emir Kir (remplacé) et M. Eric Tomas (excusé et suppléé).

Etait également présent à la réunion : M. Rachid Madrane (ministre).